

Objectifs

Connaître les données générales, réglementaires et techniques en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels.

Etre en mesure de mettre en œuvre et de suivre une démarche de prévention de risques.

Savoir utiliser les documents et outils à disposition pour mener à bien la mission de référent sécurité.

Public

Cette formation s'adresse au personnel devant exercer la mission de référent sécurité.

Pré requis

Aucun

Durée

21 h

Effectif minimum

1 personne

Effectif maximum

10 personnes

Maintien et Actualisation et des Connaissances

Attribution finale

Attestation de formation délivrée par l'organisme FORMATHYS.

Théorie

Première Journée : Cadre réglementaire et évaluation des risques professionnels

Les rôles, missions et compétences

Le cadre réglementaire et les principes généraux de la prévention

FORMATHYS - 198, Rue du Bois - Parc d'activité BARROIS - Bâtiment n°2 - 59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

Tél : 03 27 87 97 31 - Fax : 03 27 87 61 28 - Siret : 480 113 281 000 20 - APE : 8559 A

SARL au Capital de 7 500€ - Mail : contact@formathys.fr

www.formathys.fr

Les vérifications périodiques, les autorisations et les habilitations

Le décret du 05 novembre 2001

La démarche d'évaluation des risques professionnels

Les réglementations spécifiques

Présentation des risques professionnels : chute de plain-pied, chute de hauteur, chute d'objets, électrique, incendie,

Etudes de cas corrigées : évaluation des risques de certaines unités de travail de l'entreprise

Deuxième journée : Registres, documents obligatoires et entreprises extérieures

Les registres obligatoires

Les documents du comité d'hygiène et sécurité

Les rapports de contrôle

Les documents pour l'intervention des entreprises extérieures

Les règles et consignes internes

Etudes de cas corrigées : utiliser et compléter les documents obligatoires en fonction de diverses situations sélectionnées et recensées dans l'entreprise

Troisième Journée : Organisation des secours, accidents du travail et maladies professionnelles

Définitions des accidents et des maladies professionnelles

Les conséquences des accidents et des maladies professionnelles

La déclaration des accidents et des maladies professionnelles

L'analyse des accidents par la méthodologie de l'arbre des causes

La sécurité incendie

L'organisation des secours en interne et la chaîne des secours

Etudes de cas corrigées : analyse de différentes situations d'accidents

Mise en pratique sur site : dans le cadre de la séquence « évaluation des risques et document unique », les participants analysent les risques d'une unité de travail de l'entreprise avec l'aide du formateur.

Méthode et Support pédagogique

Formation en salle avec apports théoriques basée essentiellement sur la mise en situation.

Le formateur implique les participants par une pédagogie interactive qui leur permet de trouver des axes d'améliorations.

Réalisation par les stagiaires de cas pratiques en rapport avec les thématiques théoriques abordées.

Support de cours remis aux participants.

Les cas pratiques servent d'évaluations continues et permettent de valider les compétences du stagiaire.

Qualification des Intervenants

Référent IPRP

Moyens Pédagogiques nécessaires à la formation

Principales références réglementaires

La loi de réforme de la médecine du travail du 20 juillet 2011 et ses décrets d'application du 30 janvier 2012.

Code du travail : Art. L.4644-1 et R.4644-1 et suivants.

Circulaire DGT / N°13 du 9 Novembre 2012.

Documents de référence
